

Compte-rendu du conseil municipal du 26 août 2016

Mr LOYSON est excusé, Mr GOUSSIN est absent.

Présentation exposition PHOTOS

Mr JANOU photographe a présenté les clichés sur la commune et ses habitants, les conseillers ont choisi 12 photos qui seront exposés dans le bourg

Travaux aux 2 logements route de Cuves

Le conseil municipal valide un devis en moins-value de la SARL CUDELOU de 242 € et un devis en plus-value de l'entreprise LEGUILLOCHET pour le carrelage de 2 584.71 €. Un devis de moins-value sera demandé à l'entreprise GAULLIER, les murs des salles de bain prévus en sols plastiques seront faïencés.

Tarif de location de la salle des associations

Location gens de la commune 50 €, hors commune 80 €

Régularisation foncière

Dans la prévision de vente du presbytère, en accord avec les propriétaires concernés, le chemin d'accès à l'ancien presbytère deviendra propriété communale jusqu'à son portail. Le bloc des garages avec quelques m² qui appartient à la commune sera détaché de la parcelle de l'ancien presbytère, toutes ses démarches pour éclaircir une situation qui à terme pouvait devenir conflictuelle et faciliter la vente de l'ancien presbytère.

Divers

_ Le samedi 10 septembre à 14 h30, la population de St Laurent de Cuves est invitée à l'inauguration de la Place MAILLARD et de la salle des associations ; Il sera aussi remis la médaille d'honneur communale départementale et régionale à deux conseillers municipaux.

_Le repas des aînés est fixé au dimanche 23 octobre ; toutes les personnes domiciliées sur la commune et âgées de 65 ans et plus recevront une invitation au dans les premiers jours du mois d'octobre.